

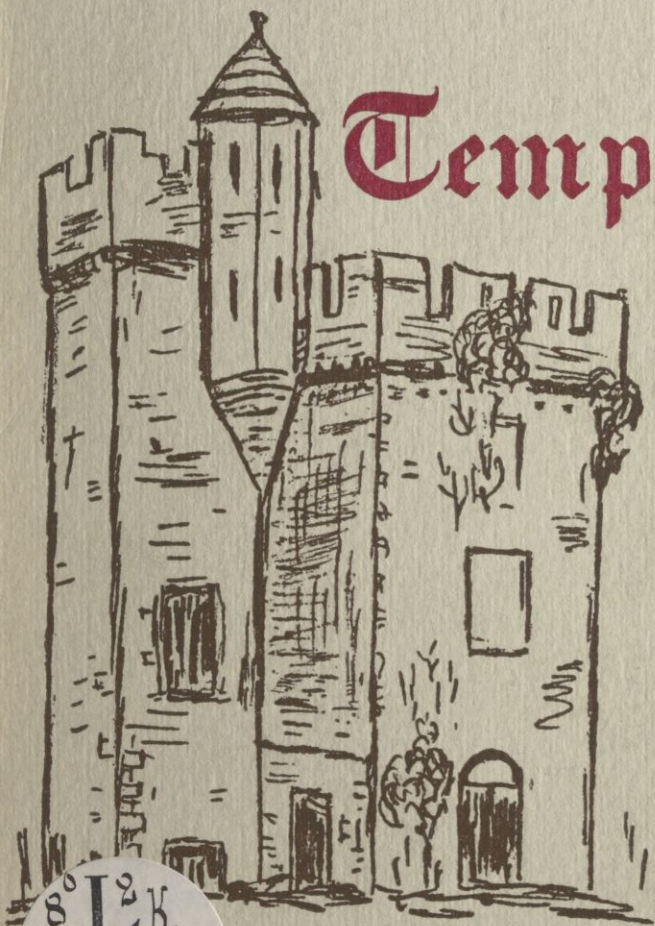
92
43

PROMENADE...

Au Pays

du

Temps Jadis



ENTRE

CHARENTE

ET

ARNOULT

8° L² K
10687

MONIQUE PERROGON

35A

PROMENADE...

Au Pays

du

Temps Jadis

ENTRE
CHARENTE
ET
ARNOULT

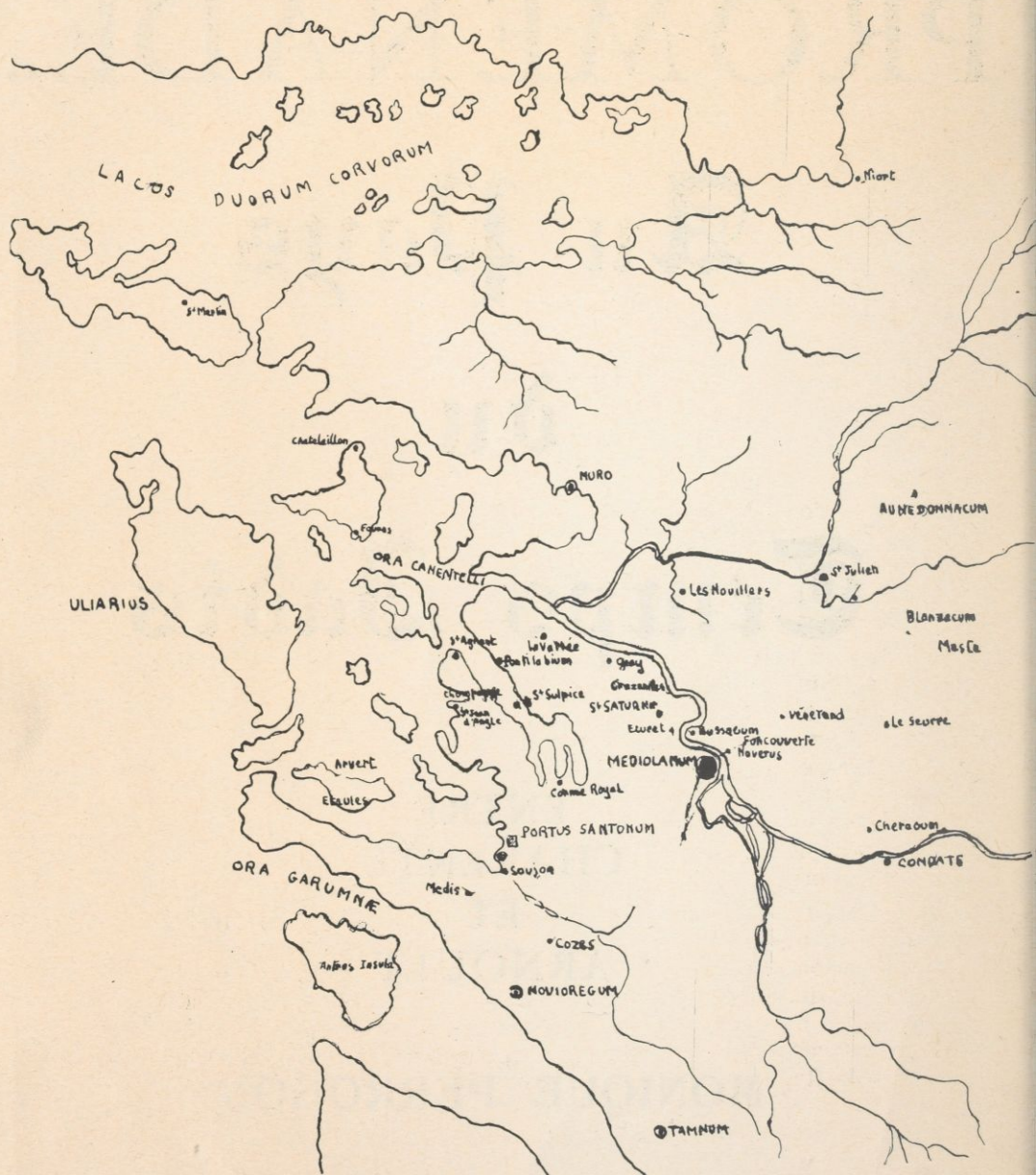


MONIQUE PERROGON

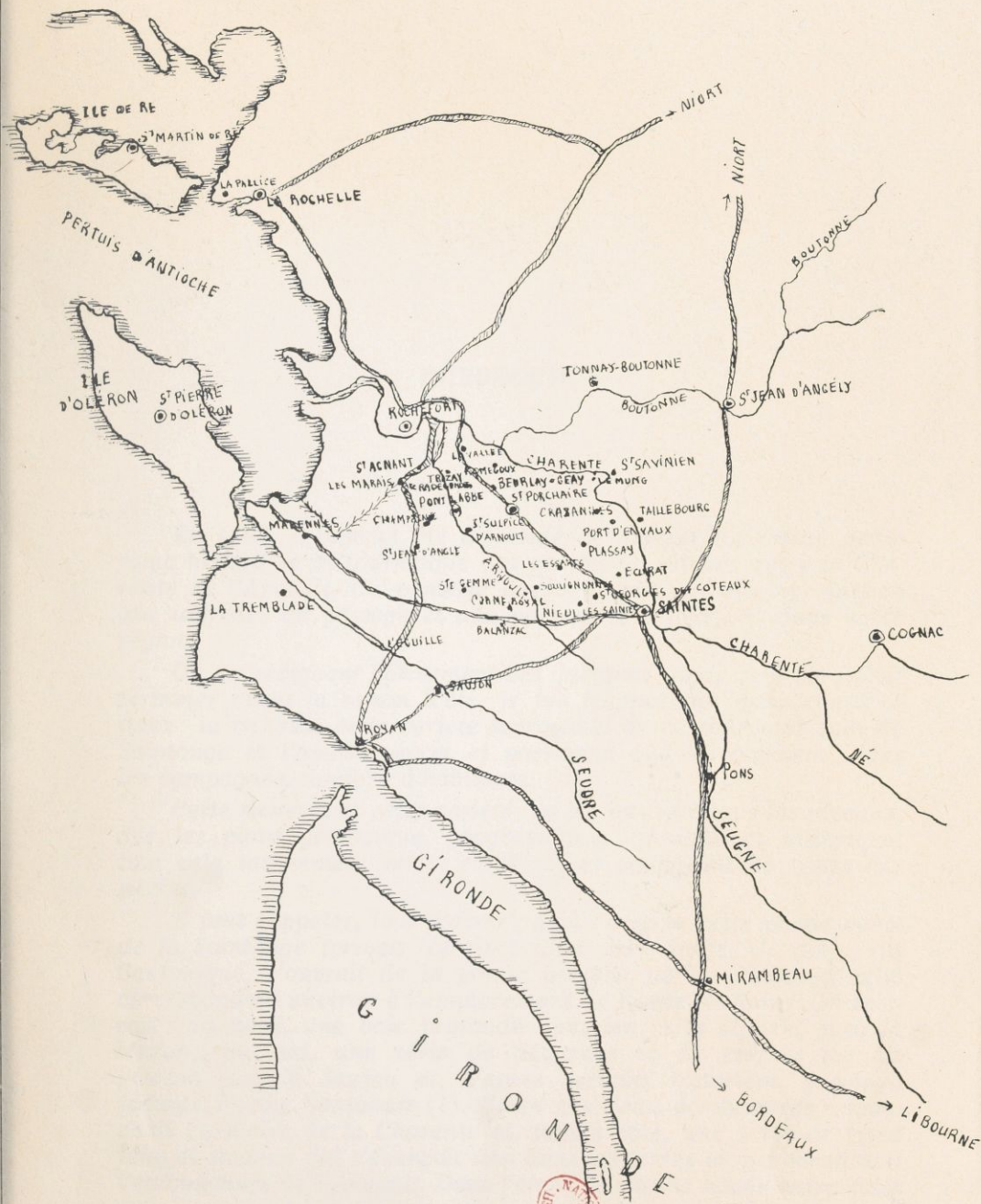
8° LK^e
10487

Illustrations de M. A. PILARD

DL-10 7 1975-15831

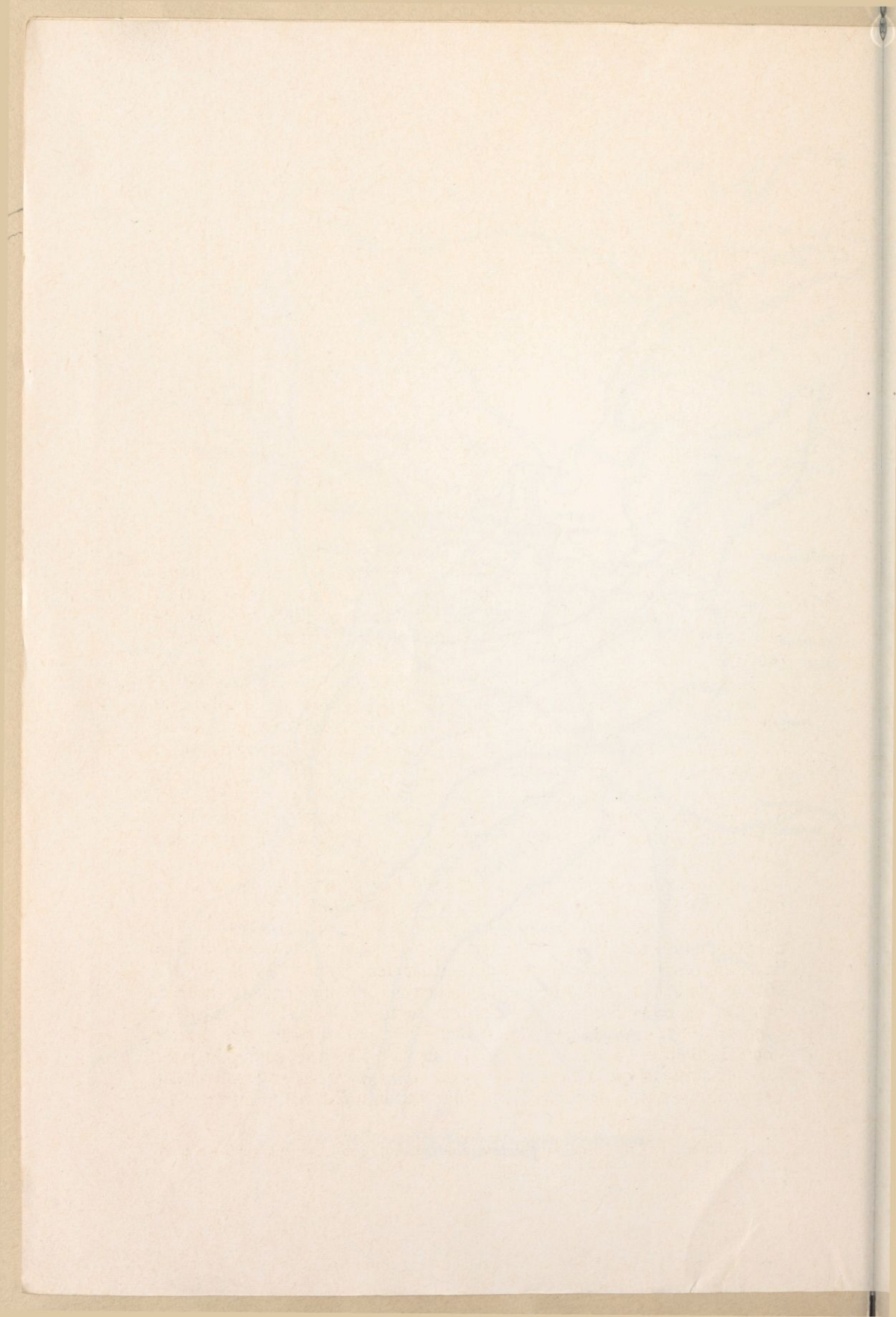


Carte du Pays des Santones sous les Romains



Carte actuelle





INTRODUCTION

En 1968, il m'avait été demandé de dresser un rapide panorama historique et touristique des communes situées entre la Charente et l'Arnoult. Ce modeste ouvrage était, à l'origine, destiné aux touristes de passage et aux vacanciers séjournant dans notre région.

Or, en rédigeant hâtivement ces quelques pages qu'il me fallait terminer avant la saison d'été, je fus frappée par deux constatations : la richesse et la variété incroyable de ce charmant coin de Saintonge et l'amour secret et passionné que lui vouaient, dans les campagnes, nombre d'habitants.

Cette richesse et cette variété, on les trouve à tous les niveaux. Sur les plans géologique, géographique, ethnique et historique, tout cela intimement mêlé, corrélatif et changeant au cours des siècles.

Il faut rappeler, tout d'abord, qu'à l'origine cette partie ouest de la Saintonge formait les rives d'un vaste golfe. Ce golfe, dit Santonique, s'ouvrait de la pointe actuelle de La Pallice à celle correspondant environ à l'emplacement de Ronce-les-Bains. On relevait : au nord, une baie profonde dont les rives allaient jusqu'à Muron ; au sud, une série de découpes et de criques menait l'Océan jusqu'à Saujon et, d'après certains historiens, jusqu'au fameux Portus Santonum (1). Entre ces deux échancrures débouchait l'estuaire de la Charente et, tout à côté, une sorte de fjord long et sinueux qui s'avancait loin dans les terres et qui constituait l'embouchure de l'Arnoult. Dans l'étendue marine située entre cette

(1) Emplacement controversé puisque d'autres auteurs assurent qu'il se trouvait à côté de Talmont ou même vers le site de Broue.

côte découpée et les îles de Ré et d'Oléron, s'éparpillaient une multitude d'îles et d'ilots qu'on a pu comparer à ceux du golfe du Morbihan (2).

Si la côte était accueillante et abritée, riche en coquillages de toutes sortes, l'intérieur des terres n'était pas moins favorable à l'implantation des premiers groupements humains : terrains calcaires creusés de grottes, présence de nombreux cours d'eaux.

Trois mille ans avant notre ère, la Saintonge fut donc habitée. Comment s'étonner, après cela, de la richesse de nos musées archéologiques, de l'intérêt de nos campagnes où l'on peut aller de tumulus en dolmen et de grotte en tombelle en suivant le tracé des multiples voies préhistoriques qui sillonnent le pays et qui nous laissent rêveurs quant à l'activité de ces peuples en des temps reculés.

Aux environs de l'an 2000, c'est l'importante civilisation Peu-Richardienne, puis vient la Campaniforme ; enfin, vers 1800 avant Jésus-Christ, apparaissent les Santones ou Santons.

Que n'a-t-on dit sur l'histoire de cette intéressante peuplade ? Certains auteurs lui donnent une origine celte ; d'autres, au contraire, penchent pour une provenance méridionale : les Santons ne viendraient-ils pas, selon certains, d'îles de l'Atlantique très tôt disparues ?

Toujours est-il que ce peuple avait dû, d'après la légende, chercher en vain un havre accueillant au long des côtes aquitaines ; après l'embouchure de la Gironde et le danger des pertuis, voilà que s'offraient à lui la grâce des rives tranquilles et la facilité des premières cultures dans des terres sablonneuses.

Quelle que soit leur race, quel qu'ait été leur mode d'implantation dans notre province, les Santons apportaient l'originalité de leur civilisation à la fois maritime et terrienne, une habileté à certains travaux comme ceux du cuir, un esprit d'indépendance (3) auquel s'alliaient une grande faculté d'adaptation et le sens de l'opportunité. Dispositions qui leur seront précieuses au moment de l'occupation romaine.

Parler des Romains dans le secteur de Mediolanum (Saintes), c'est tout simplement creuser la terre à une certaine profondeur. Avec un peu chance, vous pourrez retrouver : des tessons de poterie, des tuiles, des monnaies, des fragments de mosaïque, que sais-je ? ces mille et un témoignages d'une civilisation qui ne nous semble pas si lointaine puisque nous l'avons là, sous nos pieds et à portée de notre regard, dans des monuments encore grandioses.

Avec les Romains, l'on peut parler d'une certaine densité de

(2) Voir carte n° 1.

(3) La monnaie des Santones ne représentera-t-elle pas plus tard « un cheval libre au galop ».

peuplement urbain et rural et d'intense activité dans la circulation des biens et des personnes : le nombre stupéfiant des voies romaines en est une preuve ; ces voies bien entretenues qui ont une largeur pouvant atteindre jusqu'à 12 mètres ! Dès cette époque, il est question d'un véritable commerce avec exportation vers Rome et les autres parties de l'Empire : de blé, de cuir, d'huîtres (sorties de leur coquille et conservées dans une marinade), de tissus de lin et surtout de laine, particulièrement ces capuches typiques des productions de Mediolanum : les cucules. Sans oublier le pastel : matière tinctoriale bleu indigo extraite d'une plante, la guède, cultivée en Saintonge.

Le grand port exportateur était à l'époque : Portus Santonum, difficile à localiser, mais qui, vraisemblablement, se situerait vers Talmont (au lieu-dit le Fâ).

C'est avec des yeux neufs qu'il nous faudra aborder ensuite le Moyen-Age. Si les premiers siècles de civilisation chrétienne ont ici laissé peu de traces : époque des grandes invasions et de la peste noire, qui firent disparaître à elles deux un bon tiers de la population, la période qui suivit : la période romane, est en Saintonge le temps de la ferveur, le temps fastueux où les églises ont poussé « comme arbres en forêts », chaque paroisse mettant un point d'honneur à posséder la plus belle maison de Dieu.

Jamais en aucun lieu ne s'est rencontrée une telle concentration de monuments de même époque et, dans une province déjà remarquable par sa richesse architecturale, la portion de territoire comprise entre Charente et Arnoult est en tout point digne d'admiration.

Qui peut se vanter de posséder pour vingt-deux communes :

— Vingt et une églises datant pour l'origine des XI^e et XII^e siècles avec, il est évident, des reconstructions et adjonctions postérieures, mais dont une bonne dizaine ont gardé leurs caractéristiques les plus harmonieuses : portail orné de sculptures, abside semi-circulaire.

— Quatre prieurés importants et même cinq si l'on compte celui de Montierneuf, et quantité d'autres petits prieurés dont on a perdu la trace.

L'architecture civile n'est pas moins bien représentée.

Sur les onze châteaux et logis nobles, parmi les plus beaux de Saintonge, et dont les origines remontent au Moyen-Age, huit d'entre eux possèdent encore, à des degrés divers, des vestiges moyenâgeux, ou même ont conservé la structure rigoureuse du château féodal.

Cette densité architecturale est le témoignage d'une région à la fois très peuplée et très riche en histoire.

De part sa situation géographique, la Saintonge, terre d'inva-

sions, fut occupée successivement par les Celtes et les Romains, dévastée par les Wisigoths et les Sarrasins et, en certains endroits, par les Normands. Charlemagne, qui avait par héritage reçu l'Aquitaine et en avait fait un royaume, vint souvent en Saintonge, y livra des batailles qui devinrent autant de légendes.

Les terribles années de combats qui marquèrent chez nous la « Guerre de Cent Ans » représentent pour beaucoup de villages une bonne partie de leur histoire, une bonne part de leurs malheurs et de leurs destructions.

Pour comprendre un tel acharnement à vouloir de part et d'autre se rendre maître de cette province, il faut en réaliser la valeur :

- Richesse de la terre : blé, vins et bétail.
- Richesse de la mer : poissons, coquillages et surtout sel, exploité sur les rivages des anciennes baies en voie de colmatage (4).

Il se fait un tel commerce au long des côtes bien abritées par les îles qu'il faut créer un Code de la navigation : ce sont les fameux Rôles d'Oléron que l'on attribue à Aliénor d'Aquitaine.

Après une heureuse et féconde période de calme, la Réforme vint apporter le trouble et la désolation dans notre région, qui fut l'une des plus touchées de France.

Là encore l'histoire et la géographie se mêlent. S'il y eut chez nous tant de combats, tant de férocités, la configuration de notre côte propice aux débarquements, le nombre de ses îles servant de repaire aux résistants et dissidents, n'y sont pas étrangers.

Les pertes en vies humaines furent effroyables. Le « saccage » du patrimoine architectural fut tel que jamais la Saintonge ne s'en remettra vraiment.

Et cependant lorsque, après ces deux périodes de guerres sans merci, nous faisons le compte de tout ce qui nous reste en richesses et en beautés si diverses, nous sommes émerveillés. Quelle fécondité, quelle prodigalité en cette période romane !

Pendant que s'écoulait le temps, s'opérait sur nos côtes une inexorable transformation due au recul de la mer par le comblement des baies et l'envasement des estuaires. L'homme contribuait pour un large part à ce retrait des eaux par l'établissement des salines et, d'une manière accidentelle et maladroite, par le comblement du hâvre de Brouage (5).

Après les troubles de la Fronde, le grand Siècle se signala dans

(4) La tradition attribue aux Romains l'introduction des marais salants sur nos côtes de l'Ouest.

(5) Dont le déclin fut hâté par la présence de vingt gabares chargées de pierres, coulées volontairement en plein milieu de son chenal.

la région par la création du port de Rochefort, ce qui donna une activité certaine à l'arrière-pays : ne fallait-il pas fournir en bois les arsenaux et approvisionner les navires en quantités importantes de blé, vin, viande et sel ?

Si la Révolution modifia profondément les structures sociales et les rapports humains, elle laissa peu de traces en nos campagnes sur le plan des destructions.

Et, depuis lors, la vie s'est écoulée au fil des années et des régimes : les grands événements nationaux, s'ils furent parfois douloureusement ressentis, marquèrent peu ce secteur compris entre Charente et Arnoult.

Pour le promeneur amoureux d'un passé insolite, pour l'enfant curieux de connaître les secrets de sa vieille province, chaque village contera à sa manière l'histoire telle qu'il l'a vécue et quels personnages elle a fait lever de son terroir.

Et puis il y a les légendes, les sources, les ermites, les bergers amoureux ou vengeurs, les rois dormant à l'ombre des dolmens ou les reines pleurant au bord de l'eau. Il est si facile de les imaginer dans ces paysages empreints de douceur, bois et rivières, cultures encore bordées de haies, marais mystérieux, et ces villages blancs de murs et roses de toits où l'existence est encore à la mesure de l'homme.

Comment, après tout cela, ne pas comprendre l'attachement fervent que portent les habitants à leur petite patrie ?

Je l'ai compris, cet amour, lorsque j'ai quêté, auprès des plus anciens d'entre eux, ce que la tradition orale a de plus touchant et de plus spontané.

« Je me souviens, disaient-ils, que lorsque j'étais enfant ma grand'mère me racontait... », et cela sentait le feu de bois des veillées, durant lesquelles on écoutait l'aïeule en « écalant » le maïs ou en mangeant des châtaignes arrosées de vin doux.

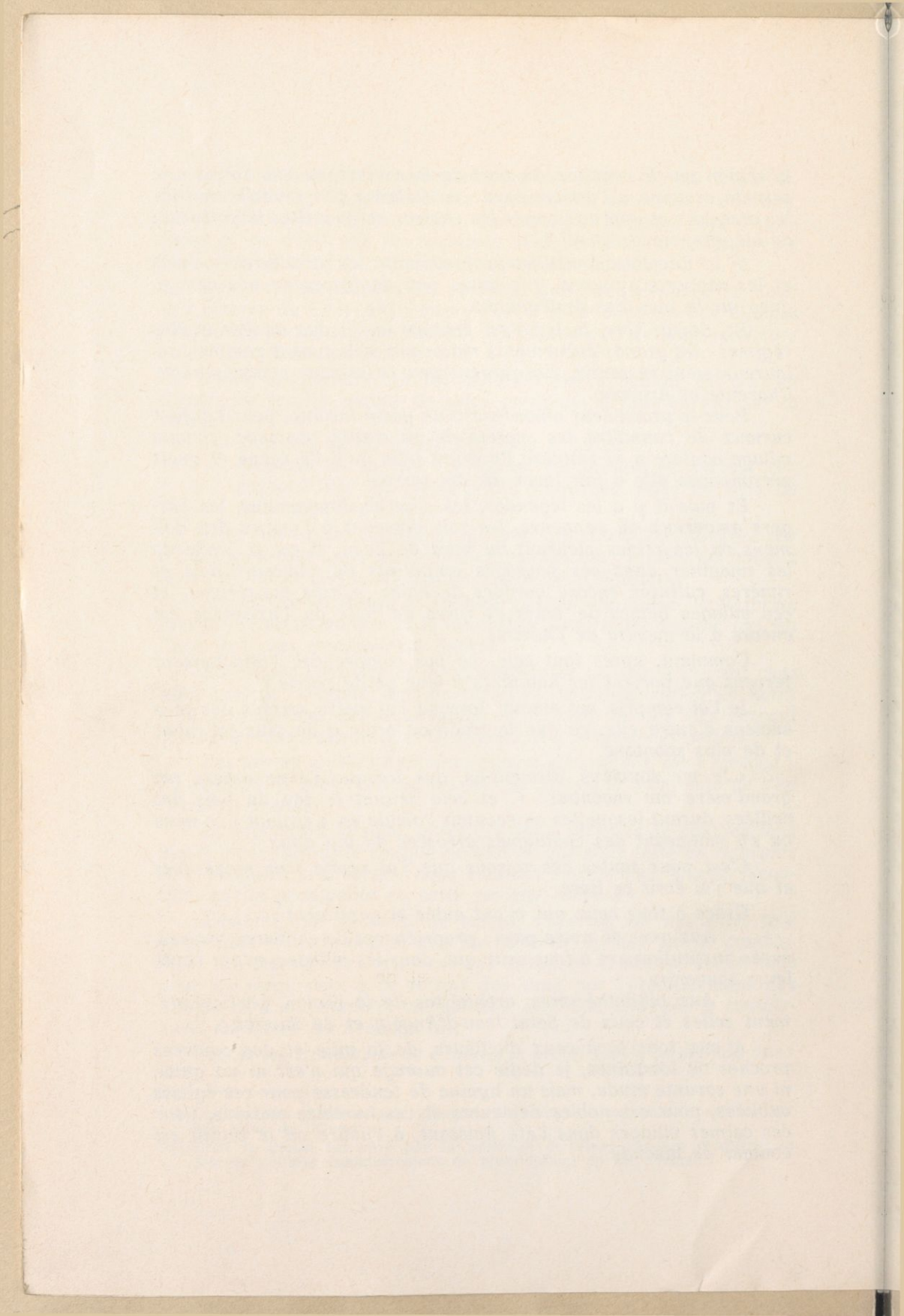
C'est pour toutes ces raisons que j'ai repris mes recherches et que j'ai écrit ce livre.

Grâce à tous ceux qui m'ont aidée si gentiment :

— Aux gens de notre pays : propriétaires de châteaux, maires, curés, instituteurs et à tous ceux qui, dans les villages, m'ont conté leurs souvenirs ;

— Aux bibliothécaires, archivistes de la région, particulièrement celles et ceux de Saint-Jean-d'Angély et de Saintes.

A eux tous et à ceux d'ailleurs, de la ville et des contrées proches ou lointaines, je dédie cet ouvrage qui n'est ni un guide ni une savante étude, mais un hymne de tendresse pour ces églises oubliées, pour ces nobles demeures et ces humbles maisons, pour ces calmes villages dans l'été finissant, à l'heure où le zénith est couleur de lavande.



BEURLAY

A l'origine de cette commune on trouve une fontaine, ce qui lui valut d'être habitée dès l'époque gallo-romaine (1). En effet, en ces temps-là, une importante villa fut édifiée auprès des sources, d'où les noms de : Villa Burli, Villa Burlé, Fontaines de Beurlé, Fontaines-Beurlé donnés successivement au village.

Une légende raconte qu'à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, un saint ermite vint s'établir auprès de la fontaine. A cette époque, la vallée, occupée plus tard par le Freussin, était recouverte par les eaux. La grotte de cet anachorète existait encore en 1234 et l'on venait nombreux et de fort loin en pèlerinage vers cet ermitage et vers cette source, à laquelle on attribuait la vertu de guérir les maux d'yeux. Il fallait, disait-on, pour bénéficier de ses propriétés curatives, la recueillir la nuit de la pleine lune aux douze coups de minuit.

En 1142, Geoffroy de Tonnay, seigneur de Tonnay-Charente, céda au monastère de Saintes sa belle forêt de Beurlay ; ceci en réparation des violences qu'il avait exercées à l'encontre d'Agnès d'Aquitaine (2), abbesse de Saintes. Les chroniques nous livrent à ce sujet une curieuse scène d'époque : « Le vieux baron de Tonnay, accompagné de son fils Gauvin et de nombreux chevaliers, vint au Rond-Point des Bois de Beurlay à la rencontre de l'abbesse Florence et là, mettant un genou à terre, lui fit don de sa forêt, déposant entre ses mains la charte de donation. »

Au Moyen-Age, la « chastellenie » de Beurlay appartenait aux

(1) Et même antérieurement, puisqu'on a relevé la présence d'un dolmen ou « Grosse Pierre », aux environs de la localité.

(2) Probablement Agnès de Barbezieux.

seigneurs de Didonne et l'on parle à la fin du XII^e siècle d'une dame des Fontaines, répondant au prénom de Doucette, qui épouse justement Pierre de Didonne, seigneur de Tonnay-Charente. Jeanne de Rochechouart-Mortemart, petite-fille de Doucette, lègue cette chastellenie à Pons de Montendre, Vicomte d'Aulnay (3), Yolande Goumard (4), fille de Sibylle de Tonnay-Charente et de Aimery Goumard, épouse Guy, seigneur des Fontaines de Beurlay ; de ce mariage naît Imbert, qui hérite du fief.

Doucette, Jeanne, Yolande, Sibylle. Beurlay aurait-il eu ses « Dames du temps jadis » ?

A la même époque s'édifiaient sur le territoire de cette paroisse trois maisons fortes ou châteaux gaillards : propriétés de seigneurs de villages. Ces demeures ont totalement disparu : des toponymes, comme celui du Grand Gaillard, permettent seuls de les localiser.

Pendant la Guerre de Cent Ans, Burlé et le domaine des Fontaines devinrent, par les hasards du mariage, la seigneurie d'un Anglais nommé... justement Simon Burleigh, que d'aucuns nomment également Simon de Beverley ou Simon de Burlé. En 1352, celui-ci épousa en effet Marguerite de Bauçay, dame de Brou et des Fontaines. A propos de cette union, un fait à remarquer : la Guerre de Cent Ans, si cruelle à nos gens et à nos monuments, eut de ces trêves où l'amour faisait oublier les combats et durant lesquelles, pendant cinq ans, dix ans, la vie reprenait dans les campagnes saintongeaises pour être plus durement réprimée, la trêve dénoncée.

Ce Simon Burleigh, nous en entendrons parler à propos d'une affaire de vin.

Le roi d'Angleterre Edouard III, qui tenait sa Cour tantôt à Bordeaux, tantôt à Saintes, résida un certain temps à Tonnay-Charente. Il connaissait, paraît-il, le vin de Beurlay et savait l'apprécier. Témoin ce billet, signé de sa main et daté du 3 juillet 1349, par lequel il écrivait à son argentier d'avoir à payer une certaine somme à Simon de Burleigh (5) pour du vin que ce dernier lui avait fourni.

Par ailleurs, le vin de Beurlay causa bien des ennuis à certains habitants des environs. Ceux qui avaient vendu du vin aux Anglais et aux Flamands pendant les guerres, et ce malgré la défense du roi, furent sévèrement punis, des poursuites furent même engagées contre les héritiers avec confiscation de leurs biens.

A ce propos, il faut bien le préciser, la Saintonge, à cette époque, était couverte d'un important vignoble, créé justement

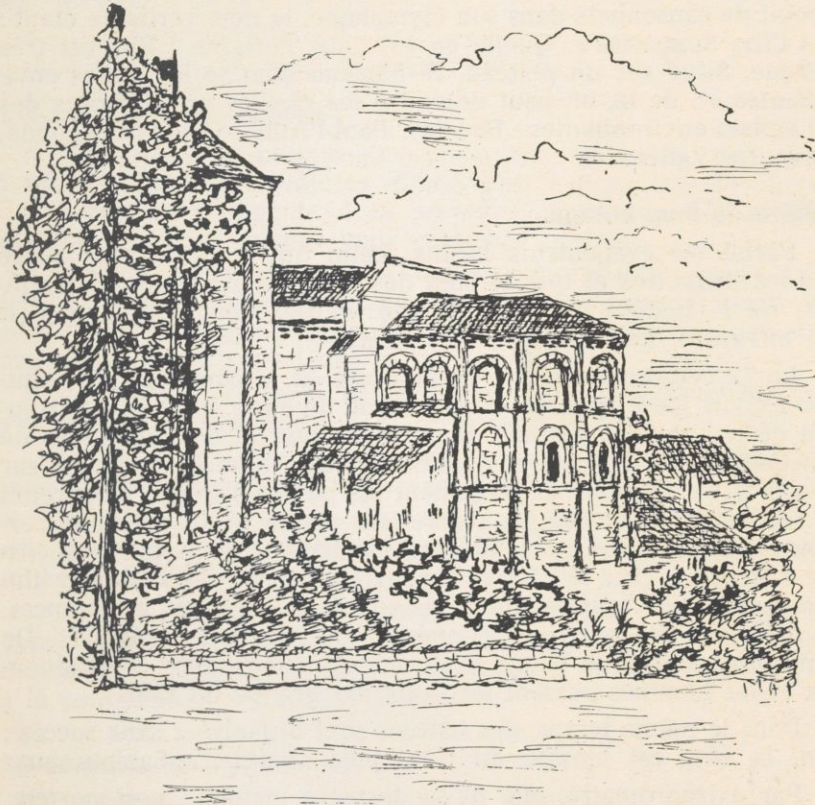
(3) Voir château de Crazannes.

(4) A signaler que cette dame eut quatre maris.

(5) A signaler également que Simon de Burleigh fut l'ancêtre de Lord Balfour secrétaire du War Office.

pour les besoins de l'exportation vers les pays du Nord ; le vin de Saintonge était très réputé et faisait l'objet d'un commerce dont nous avons une faible idée.

Les guerres de religion, la Fronde et les siècles plus calmes qui suivirent laissèrent peu de traces en cette paisible localité qui se distingue plutôt, à nos yeux, par des particularités, des anecdotes, des points d'histoire locale. C'est d'ailleurs ce qui en fait l'originalité.



Beurlay - L'Eglise

Au point de vue territorial :

Un prieur de Saint-Thomas (6) fit don d'un certain nombre d'hectares aux habitants de sa paroisse. Ce privilège dura jusqu'à la Révolution. A cette date, non seulement la faveur fut suppri-

(6) Nous parlerons tout à l'heure de cette paroisse disparue.

mée, mais la paroisse de Saint-Thomas fut rattachée à la commune de Beurlay qui devint propriétaire des terres léguées par le prieur. Continuant la tradition, la municipalité de Beurlay en fit profiter tous les habitants de sa commune résidant sur le territoire de Saint-Thomas, leur partageant la jouissance de ce bien commun. Et c'est ainsi que, tous les trois ans, les parcelles à redistribuer sont encore tirées au sort au profit des bénéficiaires.

Autre détail pittoresque : il est auprès de Beurlay un village qui s'appelle « la Sansonnerie » ; or, cette appellation est fautive et point de sansonnets dans son étymologie, le nom véritable étant : les « Cinq Sonneries ». Quelle en est donc l'origine ? Elle est très poétique. Situé sur un plateau, ce hameau domine les terres environnantes et, de là, on peut entendre les cloches ou sonneries des cinq églises environnantes : Beurlay, Pont-l'Abbé, Sainte-Radegonde, Trizay, La Vallée.

L'affaire du loup enragé :

Parmi les événements locaux, celui qui resta le plus ancré dans les mémoires et qui fit bien des fois l'objet de récits horribles, c'est l'histoire du loup enragé. Pensez donc, un loup c'est déjà effrayant, mais qui plus est : enragé !

Le 12 octobre 1822, sur le territoire de la commune de Saint-Thomas, un loup apparemment atteint de rage attaque un troupeau de moutons et s'enfuit. Il parcourt ensuite les communes de Romegoux, Saint-Porchaire, Sainte-Gemme, Nancras, se jetant sur bêtes et gens, mordant sauvagement les passants isolés, laboureurs qui revenaient des champs, charretiers sur la route. Dix-huit personnes sont atteintes mortellement. Un hôpital temporaire est installé à Beurlay, chez M^{lle} Lafond, pour y soigner (oh ! combien illusoirement !) les victimes qui périssent dans d'atroces souffrances. Les médecins des environs viennent prodiguer leurs soins (7). De nombreuses dames du bourg se dévouent pour soigner ces malheureux et les hommes passent les nuits par groupe de cinq.

Dans le même temps, des battues sont organisées sans succès ; enfin, la bête est blessée au Gua, puis abattue à Sablonceaux.

Par extraordinaire, elle fit sa dernière victime : *post-mortem*. Les chasseurs qui avaient réussi à tuer le loup enragé gardèrent tête et peau et, moyennant quelque argent, s'en vinrent les montrer dans les localités du voisinage. Sur la place du marché de Saint-Porchaire, un dénommé Husson, ancien militaire, eut l'imprudence de toucher le poil de la bête et sa gueule. Sept mois après, sans qu'on eût pu deviner tout d'abord la raison, il fut pris de

(7) Docteur Magistel, de Saintes ; Docteur Clémot, chirurgien de la Marine, à Rochefort ; Docteur Massiou, de Pont-l'Abbé ; Docteur Biron, de Crazannes !

fièvre et de fureur et, malgré soins et saignées, finit par mourir lui aussi. Pasteur n'était alors qu'un jeune écolier !

René Caillié :

Beurlay garde encore le souvenir de René Caillié qui, en 1832, fit l'acquisition d'une jolie maison dans le bourg, puis devint peu après membre du Conseil communal de l'Instruction primaire. Il devait bientôt quitter Beurlay pour se fixer sur la commune de Champagne, au domaine de La Badère, où il mourut quelques années plus tard.

— MONUMENTS —

L'église Sainte-Madeleine :

Placée sur la croupe du coteau qui borde le ravin de la source, l'église, de modestes dimensions, a beaucoup de charme. Sa construction remonte à la première moitié du XII^e siècle et et même antérieurement pour certaines parties.

C'est de cette époque que date sa belle abside romane à sept pans séparés par des colonnes montant du sol jusqu'à la corniche. Abside à trois étages avec fenêtres et baies aveugles en plein cintre aux deux étages supérieurs.

Le clocher d'époque étant tombé en ruines, celui que nous voyons est une restauration. Il est massif et coiffé d'un toit plat.

La façade est simple, elle aussi s'est trouvée restaurée et ses trois voussures sont sans ornementation.

La nef, à trois travées, est éclairée par d'étroites fenêtres. A remarquer de très beaux chapiteaux du XII^e siècle. L'abside semi-circulaire est voûtée en cul-de-four.

Fait curieux, la paroisse de Beurlay resta longtemps une annexe de Sainte-Radegonde. Et l'église, en ruines pendant bien des décades, fut achetée par les habitants en 1832 et réparée grâce à la contribution volontaire de tous.

Le domaine de Pontoise :

De ce château, il ne subsiste rien (8), sinon des souterrains voûtés en arceaux et dont certains sont portés sur l'ancien plan cadastral. On peut supposer que ce domaine, qu'on retrouve dans de vieux actes avec le titre de chastellenie, dépendait d'un monastère établi sur les lieux de la demeure actuelle. Mais ceci remonte à des temps très anciens.

(8) Le donjon en ruines fut rasé au XIX^e siècle.

La Jarry :

Cette grande demeure du XVII^e siècle abrita pendant quelque temps une maison de redressement pour les jeunes délinquants, que l'on pouvait voir travailler parfois dans les champs environnants.

Saint-Thomas-du-Bois :

Cette ancienne paroisse, dont une partie des terres appartenait à l'abbaye de Saintes, dépendit tout d'abord du monastère de Trizay, puis de la paroisse de La Vallée ; enfin, à la Révolution, cette petite commune, comme nous l'avons vu, fut rattachée à Beurlay.

Il y avait là, autrefois, un prieuré, mais, par manque de ressources, celui-ci, avec la paroisse qui en dépendait, tomba en décadence.

Dès 1692, Saint-Thomas était déjà taxée du terme de « petite paroisse » et la description de la maison presbytérale bâtie au long de l'église, ainsi que la brève énumération des revenus, en disent long sur la misère du curé et de ses pauvres paroissiens.

C'est une vision bien mélancolique de contempler ce que le temps et surtout les vandales de toutes sortes ont fait d'une église abandonnée et d'un cimetière. De tout cela il ne reste que pans de murs et tombes dévastées que recouvrent peu à peu la végétation et l'oubli.

(9) Le donjon en ruines fut rasé au XIX^e siècle.

CHAMPAGNE

Aux temps préhistoriques, le site sur lequel est édifiée cette localité devait se trouver au bord de la mer. Pour s'en convaincre, il n'est que de faire une promenade sur les bords de l'Enet, petit affluent de l'Arnoult, les falaises et les rochers témoignent encore du rivage marin. Une certaine tradition parle d'Ile Blanche à propos de Champagne mais, en réalité, il s'agit d'une presqu'île calcaire (1) élevée dont l'isthme qui la rattachait à la terre avait été coupé d'un fossé, ceci pour des raisons de défense, en des temps très reculés. Des trouvailles datant de la préhistoire viennent confirmer la thèse d'un habitat fort ancien.

Au Moyen-Age, Champagne fut un bourg fortifié avec utilisation des défenses naturelles du côté des falaises et construction de murailles et de douves au long de l'éperon barré. Malheureusement, en 1763, le prieur de la paroisse, Elie Dupeyrouse, vendit les pierres de la porte située à l'entrée du bourg, du côté du couchant, c'est-à-dire de l'éperon, du fossé ; il sacrifia également les murs de la chapelle Sainte-Catherine, qui s'élevait dans ce secteur de la localité, tout cela pour restaurer son église alors en très mauvais état. « Les épines recouvraient les voûtes et les murs », nous apprend une chronique de l'époque. Il fallut 300 livres pour réparer les dégâts.

Au XI^e siècle, de puissants seigneurs se partageaient son territoire :

En 1079, Guillaume Fredeland (Fredelandus), un des plus importants propriétaires du secteur, concéda à l'abbaye Sainte-Marie de Saintes une partie de sa terre des Ajots. Ce monastère

(1) D'où le nom de Champagne : *Campana*.

était par ailleurs largement possessionné sur Champagne, la plupart de ses biens provenant à l'origine des libéralités de Geoffroy Martel, comte de Poitou.

Foucaud Airaud, en 1083, renouvela ces donations, se réservant la terre de Rogeiraz (Les Rosiers) que Pierre Viguiier, en 1122, abandonna en partie, également au profit de l'abbesse de Saintes.

En 1455, cette paroisse comptait un bailliage et une prévôté féodale. Dans la campagne environnante étaient essaimés de nombreux logis :

- Le Bouil : domaine des Verthamon, dont les granges furent bâties avec les pierres de la fameuse porte de la « Ville ».
- Les Ajots : appartenant aux Desbrosses.
- La Salle et Les Rosiers, fiefs du comte de l'Isleau Maignant de Montaigu (2).
- Le Roc, aux Tizon d'Argence.
- L'Aiguille, aux Saint-Germain.

Malheureusement, excepté le Logis de L'Aiguille et certaines parties du Bouil, ces belles demeures ont perdu le cachet de leur construction d'origine.

En ce qui concerne le domaine de La Badaire, il fut, entre 1835 et 1838, la propriété du célèbre explorateur René Caillié (le premier Européen à être entré dans Tombouctou, la ville interdite, et surtout à en être ressorti vivant). Il vécut à Champagne les dernières années de sa vie, accablé par les soucis d'argent, les déceptions sur l'ingratitude des hommes, les difficultés de sa position de maire face à un adversaire acharné. Il pensait pouvoir refaire ici sa santé et sa fortune. Il mourut le 17 mai 1838, âgé seulement de trente-six ans, assisté d'un de ses meilleurs amis, notaire à Pont-l'Abbé (3).

— MONUMENTS —

L'église est de fondation très ancienne, puisqu'on en trouve mention dans la charte de 1047. Le monument que nous avons devant les yeux date des XI^e et XII^e siècles, mais il fut profondément modifié et en partie rebâti au début du XIII^e siècle à la suite d'importantes mutilations.

A ce sujet, le visiteur peut se poser cette question : Comment était-il possible de détruire, en particulier par le feu, ces murs si épais, ces voûtes toute de pierre, alors qu'on ne disposait ni de plaquettes de phosphore ni de lance-flammes ?

(2) Voir Saint-Sulpice-d'Arnoult.

(3) Voir Pont-l'Abbé.

La technique était simple et, paraît-il, éprouvée (4). Elle consistait à accumuler aux points faibles de l'édifice, à l'endroit des fenêtres et particulièrement sous le clocher, à cause des appels d'air, une grande quantité de fagots afin de faire un immense brasier capable de chauffer les murs à blanc et, quand ceux-ci étaient à point, on les arrosait largement d'eau froide. Le calcaire, ainsi surchauffé et brusquement refroidi, ne manquait pas de se déliter et le mur de tomber. Et quand il résistait, il gardait pour toujours la marque des flammes en se revêtant d'une étrange couleur rose, ce qui indique maintenant de quelle manière furent traités autrefois les clochers et les murs de nos églises.

Mais revenons à Champagne : le clocher primitif s'étant effondré (ainsi qu'une travée), il fut rebâti sur le côté sud de la nef dans le style de transition, à la fois roman par son allure extérieure : tour carrée flanquée d'arcs en plein cintre, longues fenêtres à colonnettes ; et gothique par ses voûtes intérieures sur croisée d'ogives. Etant unique en son genre, il est très admiré des archéologues. La cloche date de 1607.

De l'ancien clocher, il ne subsiste que la tour d'escalier, dissimulée aujourd'hui dans un contrefort.

Le portail occidental est de style roman.

Le mur latéral nord, avec son ancienne porte d'entrée aujourd'hui murée (autrefois Porte des morts, donnant sur le cimetière), est beaucoup plus intéressant. Ce portail est remarquable par la finesse et la variété de sa décoration.

A l'intérieur, l'église se compose d'une simple et élégante nef terminée par une abside pentagonale éclairée de trois fenêtres romanes ornées de colonnettes. Le chœur est d'un très beau gothique naissant.

L'ensemble, d'une certaine sévérité de style, est d'une belle harmonie.

Sous les dalles de l'entrée se trouve un vaste caveau funéraire, ou plutôt chapelle voûtée sur croisée d'arcs, avec de nombreux ossements.

La sacristie occupe une ancienne chapelle seigneuriale du XVI^e siècle.

Pour la petite histoire, nous relevons cette anecdote : En 1790 eut lieu dans cette église une fête de la Fraternité. Elle réunit tous les bons citoyens devant « l'autel de la Raison et de la Vérité sur lequel avaient été déposés, figurant l'union des Troits Etats : un soc de charrue, une épée et une étole assemblés par des nœuds champêtres ». La fête se termina par un festin civique en l'honneur de cette Fraternité toute nouvelle.

(4) L'auteur en serait Agrippa d'Aubigné.

*Achévé d'imprimer le 15 Octobre 1974
sur les presses offset
de Jean FOUCHER & Cie
Imprimeurs à La Rochelle*

EXEMPLAIRE N° 00530

Dépot légal 4^e trimestre 1974

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

